

Comité Communal d'Action Sociale.

Mairie de Mâle

61260 MÂLE

Tél. 02 37 49 66 87 ou 06 78 10 82 20

mairie.male@wanadoo.fr

Mâle le 27 octobre 2009

Madame, Monsieur,

La **Commune de Mâle fêtera ses Anciens**, Elus, parents et amis sont invités à venir les entourer :

Mercredi 11 novembre 2009.

A cette occasion, le Comité Communal d'Action Sociale de Mâle organise son banquet annuel et serait heureux que vous acceptiez d'être des nôtres.

Nous comptons sur vous et, en attendant le plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Anne-Marie CHOUANARD

Martine GEORGET,

1^{ère} adjointe
Responsable C.C.A.S.

Maire de Mâle,
Présidente du C.C.A.S.

La cérémonie religieuse aura lieu à 10 h 15 en l'église du Theil-sur-Huisne, suivie du dépôt de gerbe au monument :

- à 11 h 30 au Theil-sur-Huisne,
- à 12 h à Mâle suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Réservation au repas du 11 novembre 2009 à la Mairie avant le 5 novembre.

Nom - Prénom :

Nombre de repas offerts aux personnes de 68 ans et plus :

Nombre de repas à régler : x 25 € =

(Merci de joindre le règlement à l'ordre de l'Auberge de la Malbroue avec ce coupon).